



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Limitée

UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/41
10 novembre 2000

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-deuxième réunion
Ouagadougou, 6 au 8 décembre 2000

**RAPPORT D'AVANCEMENT SUR L'ÉTUDE DES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
DES CFC DANS LES APPLICATIONS RELATIVES AUX MOUSSES RIGIDES**

1. Dans sa décision 31/49, le Comité exécutif a approuvé le cadre de référence de l'étude sur les solutions de remplacement des CFC utilisés dans la fabrication de mousses rigides. Aux termes du cadre de référence, le Secrétariat a été chargé de retenir les services d'un consultant indépendant ayant les compétences et l'expérience nécessaires pour entreprendre l'évaluation économique dans l'entreprise. Le consultant doit également être au fait des méthodes de reconversion aux technologies choisies.
2. Le Secrétariat a invité des consultants compétents à indiquer s'ils sont intéressés à réaliser cette étude. L'invitation a été publiée dans le numéro d'octobre-novembre de la revue spécialisée Urethanes Technology, et elle a été diffusée sur le site Web du Secrétariat. La date limite pour l'inscription des candidatures a été fixée au 10 novembre 2000. À la suite d'une première évaluation, les candidats figurant sur la liste de présélection seront invités à déposer une soumission pour la réalisation de l'étude.